

Veuillez nommer les organismes ayant participé aux travaux du chantiers.	
Organismes	Personnes ressources (optionnel)
33 Hectares	SUITE ORGANISMES
Accueil Michel B. Comtois, Manne Quotidienne	Passion Marchés
Buffet Accès Emploi	Forum SAT
Direction de santé publique	Envollée 0-8
ROSAM	Cuisine collective Matha
CDBL	Action famille Lavaltrie
Centraide Lanaudière	CRE Lanaudière
Centre d'action bénévole D'Autray	CABCM
CJE D'Autray-Joliette	Paramé
La Clef Familiale Saint-Barthélemy	
Club des petits déjeuners	
Collectif Lanaudière	
CSS des Affluents	
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	
CSS des Samares	
MRC de Montcalm	
Économie sociale Lanaudière	
UPA	
Fin à la faim	
Jardin Humani-Terre	
La Soupière Joliette-Lanaudière	
Le Relais de Mascouche	
Les Ailes de L'espoir	
Les Collatines	
MAPAQ	
Moisson Lanaudière	
Nomade alimentaire	
Canoë Collectif	
Parenfants de Mascouche	
Service entraide St-Lin-Laurentides	
Transformation alimentaire Montcalm	
Table des préfets	
Tablée des Chefs	
Uniatox	
SODAM	
MRC de L'Assomption	
Frigos verts	

Veillez présenter les étapes réalisées menant à la révision du plan de travail.

- > Arrivée de la nouvelle coordination du Chantier en juin 2026.
- > Appropriation de la documentation existante (portraits régionaux et locaux; synthèses des rencontres antérieures & bilans issus des projets).
- > Analyse du plan d'action 2024-2026 avec le comité de vigie pour valider l'avancement des travaux et assurer la continuité pour la prochaine mouture.
- > Consultations ciblées auprès des comités de travail (vigie, glanage, transformation, saine alimentation des jeunes, événement), et avec des partenaires clés afin d'assurer l'arrimage entre les actions régionales et les réalités territoriales.
- > Atelier de travail réalisé lors d'une rencontre du Grand Nourrir, permettant de valider les orientations, d'identifier les besoins prioritaires et de recueillir les propositions d'ajustements au plan d'action.
- > Validation du plan d'action auprès du comité de vigie pour assurer la cohérence des actions en fonction des trois grandes orientations (mobilisation, communication, action).
- > Présentation du plan d'action 2026-2028 lors de la rencontre du Grand Nourrir de février 2026. Adoption par consentement.
- > Ajustements finaux du plan d'action à partir des retours des partenaires.

Veillez expliquer les mécanismes de suivi du plan d'action tels qu'identifiés par le territoire.

- > Une coordination régionale assure la continuité du Chantier, notamment la planification des rencontres, le soutien aux comités et la circulation de l'information entre les partenaires.
- > L'agent.e de développement soutient la mise en œuvre opérationnelle du plan d'action en appuyant les comités dans l'avancement des travaux.
- > Le comité de vigie agit comme instance d'orientation, permettant d'ajuster les actions en fonction des enjeux émergents, des occasions de développement et des apprentissages.
- > Les comités de travail poursuivent leurs travaux selon les besoins avec le support de l'agent.e de développement ainsi qu'avec des suivis ponctuels de la coordination.
- > Une attention particulière est accordée à la circulation de l'information afin de maintenir une compréhension commune des enjeux, d'assurer la cohérence des actions et assurer une mobilisation accrue.
- > Des rencontres d'intégration sont offertes aux nouveaux partenaires afin de présenter le fonctionnement de la concertation.
- > Au besoin, des rencontres individuelles ou sectorielles peuvent être tenues pour soutenir l'avancement des travaux ou clarifier des enjeux spécifiques.

De quelle façon les axes suivants sont-ils pris en compte dans les travaux du chantier?**1. COMPLÉMENTARITÉ :** Veuillez indiquer de quelle manière les travaux seront complémentaires avec les actions déjà en place dans le milieu (local et au régional)

- > La coordination régionale assure un arrimage continu avec les comités locaux, les partenaires institutionnels et les organismes communautaires.
- > Le Chantier soutient la complémentarité des actions en évitant les doublons et en misant sur les forces déjà présentes dans les milieux.
- > Les travaux permettent de mettre en commun les pratiques, d'harmoniser les approches et de soutenir les organismes dans leurs réalités.
- > La circulation de l'information occupe une place centrale, permettant de saisir les signaux provenant des territoires et d'ajuster les actions en fonction du contexte des milieux.
- > Les actions liées à la mutualisation, à la transformation et à la distribution s'appuient sur les infrastructures et ressources déjà présentes dans les territoires.

2. PRIORITÉS TRANSVERSALES : Est-ce que les priorités transversales sont traitées dans les travaux du chantier.**DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS**

- > Le Chantier reconnaît que les habitudes alimentaires et l'accès à des environnements nourriciers se construisent dès la petite enfance.
- > Même si aucune action n'est exclusivement dédiée aux tout-petits, plusieurs travaux du plan d'action les concernent directement.
- > Les actions prévues favorisent une meilleure cohérence entre les milieux communautaires, scolaires et de la petite enfance.

INFORMATION ET COMMUNICATION

- > L'orientation 2 du plan d'action place l'information et la communication au cœur de la démarche régionale.
- > Les travaux visent à rendre la concertation plus lisible, à structurer la mémoire collective et à renforcer la circulation de l'information.
- > La diffusion des apprentissages issus des comités soutient l'appropriation des enjeux alimentaires par les milieux.

SERVICES DE PROXIMITÉ

- > Les actions du Chantier soutiennent directement les acteurs qui offrent des services de proximité.
- > L'événement régional et les espaces de partage mettent en lumière des initiatives pouvant être reproduites ailleurs dans la région.
- > La présence d'organismes terrain et d'institutions au sein du Chantier assure que les travaux demeurent alignés sur les besoins des milieux.

Axe d'intervention : Structurer la mobilisation des acteurs du milieu

Objectifs	Moyens / Actions / Projets	Organisme(s) responsable(s) et fiduciaire(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats (changements souhaités)	Indices de progression / indicateurs (optionnel)	Échéancier		Budget
						Date	Étapes	
1 STRUCTURER LA MOBILISATION DES ACTEURS DU MILIEU	1.1 Renforcer le mouvement lanaudois par une gouvernance claire et coordonnée	DS Lanaudière	<ul style="list-style-type: none"> > Comité de vigie > L'ensemble des partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> > Un cadre de gouvernance qui soutient l'engagement et la contribution des partenaires au mouvement lanaudois. > Les zones grises liées à la gouvernance sont réduites, ce qui facilite la prise de décision et la collaboration. > La concertation et les comités fonctionnent de manière coordonnée favorisant l'avancement des actions prioritaires. 		2026-2027	> Préciser les statuts des différents acteurs (membre, allié, invité) ainsi que le mandat et le rôle des comités.	
						2026-2027	> Partager des outils simples pour soutenir la clarté des rôles et réduire les zones grises.	
						En continu	> Collecter les signatures des partenaires sur la charte d'engagement.	
						En continu	> Assurer la prévisibilité des travaux grâce à un calendrier annuel global (concertation régionale et comités), incluant une rotation des lieux de rencontre et les thématiques prioritaires.	

<p>1.2 Déployer une mobilisation inclusive, multiterritoriale et arrimée</p>	<p>DS Lanaudière</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Coordinations des démarches locales et régionales > Comités locaux > Organismes communautaires > Acteurs socioéconomiques > Milieu municipal 	<ul style="list-style-type: none"> > La concertation rassemble une diversité d'acteurs, incluant des voix moins entendues et des alliés hors réseau. > Les liens de collaboration entre la concertation régionale et les concertations locales sont clairs et fonctionnels > Les priorités issues des territoires alimentent les réflexions et les prises de position régionales. > Les nouveaux partenaires s'intègrent plus facilement grâce à un parcours d'accueil structuré. 		<p>2026-2027</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>2027-2028</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Repérer les voix manquantes au sein du réseau et inviter de nouveaux partenaires à enrichir la concertation (zones de silence et leviers d'influence). > Identifier et inviter des « alliés stratégiques » hors réseau (ex. : chambres de commerce, agents de développement) pour décroisonner les enjeux de sécurité alimentaire. > Intégrer des pratiques de communication régulière et de partage d'information avec les concertations locales et régionales. > Mettre en place une trousse et un parcours d'intégration pour préciser les rôles, les outils et les modes de contribution 	
---	----------------------	---	---	--	---	---	--

Chantier Nourrir Lanaudière 2026-2028

	<p>1.3 Dynamiser la concertation par des espaces d'apprentissage et de mise en mouvement des connaissances</p>	<p>DS Lanaudière</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Comité de vigie > Comité événement > L'ensemble des partenaires > Bénévoles Conseil Lanaudière > Économie sociale Lanaudière 	<ul style="list-style-type: none"> > Les partenaires disposent d'espaces de travail structurés qui favorisent le passage de la discussion à l'action. > La concertation soutient une dynamique durable de co-apprentissage, de réseautage et de mobilisation. > Les enjeux régionaux sont documentés de manière continue et servent de base commune aux décisions collectives. > Les partenaires relaient activement les orientations, apprentissages et décisions dans leurs milieux respectifs. 		<p>2026-2028</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Organiser un Grand rassemblement régional et des activités thématiques selon les besoins identifiés (formation, webinaires, etc.) > Instaurer des rituels de rencontre dynamiques (tour des enjeux, co-apprentissage, réseautage) et des outils collaboratifs pour favoriser la prise de décision et le passage à l'action. > Structurer et maintenir un espace de documentation permettant la mémoire collective (synthèses, outils, décisions). 	<p>ANNÉE 1 4000 \$</p> <p>ANNÉE 2 9600 \$</p>
--	---	----------------------	---	---	--	--	--	---

		<p>1.4 Assurer l'alignement stratégique de la concertation afin de renforcer l'influence régionale</p>	<p>DS Lanaudière</p> <ul style="list-style-type: none"> > Comité de vigie > Démarches locales et régionales > Mouvements nationaux > Instances régionales et nationales > Santé publique > MAPAQ > Organismes communautaires > Milieu municipal > Économie sociale Lanaudière > Forum SAT 	<ul style="list-style-type: none"> > La concertation agit comme un relais territorial stratégique pour les mouvements nationaux (Forum SAT, droit à l'alimentation, PASUQ, etc.) afin d'en porter le message à l'échelle régionale. > Les prises de parole sont structurées autour de messages communs, permettant d'amplifier l'impact du plaidoyer régional. > Des relations proactives sont développées avec les MRC et villes, favorisant des collaborations liées au système alimentaire durable (aménagement, circuits courts, agriculture urbaine, etc.). 		<p>En continu</p> <ul style="list-style-type: none"> > Suivre l'évolution des enjeux nationaux et adapter la mobilisation en conséquence. > Identifier les espaces de concertation stratégiques pour aligner les actions à toutes les échelles. > Intégrer une veille légère des opportunités politiques (plans climat, consultations, budgets) > Identifier des alliés municipaux clés dans chaque MRC/ville et planifier des rencontres de sensibilisation. 	
		<p>1.5 Soutenir la résilience des acteurs et initiatives qui contribuent au système alimentaire durable</p>	<p>DS Lanaudière</p> <ul style="list-style-type: none"> > Comité de vigie > Organismes communautaires > Bénévoles Conseil Lanaudière > Moisson Lanaudière > Économie sociale Lanaudière 	<ul style="list-style-type: none"> > Les organismes se sentent moins isolés face aux défis opérationnels et humains liés à leurs missions. > La concertation favorise un climat d'entraide renforçant le bien-être au sein des organismes et la pérennité des initiatives. 		<p>2026-2028</p> <p>En continu</p> <p>2027-2028</p> <ul style="list-style-type: none"> > Offrir des occasions d'échanges pour partager défis et solutions. > Documenter les besoins afin de soutenir l'amélioration des pratiques. > Faciliter l'accès aux ressources essentielles (outils, financement, matériel). 	

Axe d'intervention 2 : Communiquer et clarifier

Objectifs	Moyens / Actions / Projets	Organisme(s) responsable(s) et fiduciaire(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats (changements souhaités)	Indices de progression / indicateurs (optionnel)	Échéancier		Budget
						Date	Étapes	
2 Communiquer et clarifier	2.1 Rendre la concertation (et sa gouvernance) visible, comprise et mobilisante	DS Lanaudière	<ul style="list-style-type: none"> > Comité de vigie > L'ensemble des partenaires > DS Lanaudière 	<ul style="list-style-type: none"> > Les partenaires comprennent la valeur ajoutée de la concertation et son rôle dans l'écosystème. > Les nouveaux membres s'intègrent et s'impliquent plus rapidement à la concertation. > Le fonctionnement et la gouvernance de Nourrir Lanaudière sont perçus comme clairs et accessibles. 		2026-2027	<ul style="list-style-type: none"> > Créer un guide d'accueil simple présentant la concertation, ses objectifs et ses pratiques. 	
						2027-2028	<ul style="list-style-type: none"> > Développer un visuel synthèse du fonctionnement de la concertation. 	

<p>2.2 Piloter la concertation par l'intelligence collective (mémoire et veille)</p>	<p>DS Lanaudière</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Comité de vigie > L'ensemble des partenaires > DS Lanaudière 	<ul style="list-style-type: none"> > La concertation réduit les pertes d'information liées au roulement des ressources. > Les partenaires accèdent facilement à une connaissance commune structurée, utile à la prise de décision. > Le réseau est mieux outillé pour anticiper les enjeux émergents plutôt que de réagir en urgence. > Les données et les connaissances disponibles soutiennent une action concertée à l'échelle régionale. 		<ul style="list-style-type: none"> 2027-2028 > Créer un espace documentaire simple, organisé et alimenté en continu. En continu > Recenser et analyser des modèles de sites/documentations existants pour en adapter les éléments pertinents. Au besoin > Actualiser, selon les besoins, le portrait "Ensemble vers un système alimentaire durable" 2026-2028 > Mettre en place un répertoire des savoirs, des expertises et des services du réseau. En continu > Intégrer une pratique régulière de veille. 	
---	----------------------	---	--	--	--	--

		<p>2.3 Opérationnaliser la communication interne et la circulation de l'information</p>	<p>DS Lanaudière</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Comité de vigie > Comités de travail > L'ensemble des partenaires > DS Lanaudière 	<ul style="list-style-type: none"> > Les partenaires accèdent facilement à une connaissance commune structurée, utile à la prise de décision. > La circulation de l'information entre les comités, les territoires et les partenaires est plus fluide et cohérente. > Les communications internes sont plus prévisibles, ce qui facilite l'engagement et la mobilisation. 		<p>2026-2027</p> <p>2026-2027</p> <p>En continu</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Définir les canaux, fréquences et formats de communication interne selon les types d'information (stratégique, opérationnelle, mobilisation). > Mettre en place des outils de synthèse réguliers (ex. : faits saillants de rencontres, décisions clés, prochaines étapes). > Ajuster les pratiques de communication interne en continu à partir des irritants et des besoins exprimés par les partenaires. 	
--	--	--	----------------------	--	---	--	---	---	--

	<p>2.4 Renforcer le discours commun et la communication externe</p>	<p>DS Lanaudière</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Comité de vigie > Comités de travail > L'ensemble des partenaire > DS Lanaudière > Mouvements nationaux > Instances régionales et nationales > Organismes communautaires > Milieu municipal > Forum SAT 	<ul style="list-style-type: none"> > Les partenaires utilisent un vocabulaire commun, facilitant la cohérence des prises de parole. > Les prises de parole publiques s'appuient sur une position concertée et participent au débat public régional, tout en évitant d'adopter une posture revendicatrice. > Les partenaires sont mieux outillés pour relayer les messages dans leurs milieux respectifs. > La concertation renforce sa capacité d'influence auprès des décideurs et du public. 		<p>En continu 2026-2028</p> <p>En continu 2026-2027</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Développer un référentiel commun de messages clés et de vocabulaire partagé. > Diffuser des outils vulgarisés favorisant l'appropriation des thématiques clés du SAD. > Documenter les actions de communication afin d'assurer le suivi, la cohérence et l'amélioration continue des messages. > Ajuster le plan de communication existant pour accroître la portée, la cohérence et la visibilité des messages. 	
--	--	----------------------	--	--	--	---	---	--

Axe d'intervention 3 : Agir ensemble (pour améliorer la sécurité alimentaire, le système alimentaire durable et l'accès physique et économique à

Objectifs	Moyens / Actions / Projets	Organisme(s) responsable(s) et fiduciaire(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats (changements souhaités)	Indices de progression / indicateurs (optionnel)	Échéancier		Budget
						Date	Étapes	
3 Agir ensemble (pour améliorer la sécurité alimentaire, le système alimentaire durable et l'accès physique et économique à des aliments sains.)	3.1 Soutenir et harmoniser le glanage à l'échelle régionale	DS Lanaudière	<ul style="list-style-type: none"> > Comité de glanage > Comité transfo > Chargés de projet en glanage des territoires > UPA Lanaudière > Lanaudière Économique > Moisson Lanaudière > DS Lanaudière 	<ul style="list-style-type: none"> > Le glanage est reconnu comme un levier structuré et fiable du système alimentaire régional. > Les pratiques de glanage sont harmonisées grâce à un soutien régional. > La chaîne de valeur (glanage, pré-conditionnement, transformation, distribution) est mieux coordonnée, réduisant les pertes. > Les producteurs ont confiance dans le réseau régional et y participent de manière durable. 		En continu	> Partager des outils pratiques (calendrier commun, gabarits, procédures, données, document, outils de communication) que les territoires peuvent utiliser ou adapter librement.	ANNÉE 1 600 \$
						2026-2028	> Arrimer le glanage aux capacités de transformation et de distribution (où, quoi, quand, comment).	ANNÉE 2 600 \$
						2026-2028	> Renforcer la collaboration interterritoriale grâce à des espaces de partage de pratiques et d'entraide.	
						2026-2028	> Soutenir des actions de communication pour recruter de nouveaux producteurs, rassurer ceux déjà engagés et mettre en valeur leur contribution.	

3.2 Renforcer les capacités régionales : mutualisation, transformation et distribution	DS Lanaudière	<ul style="list-style-type: none"> > Comité transfo > Comité de liaison des conteneurs > Comités locaux > CDBL > Moisson Lanaudière > Économie sociale Lanaudière 	<ul style="list-style-type: none"> > La mutualisation, soutenue par des outils pratiques, permet une utilisation plus efficiente des ressources existantes (espaces, équipements, transport, entreposage). > La capacité régionale de transformation et d'entreposage est renforcée, réduisant les pertes liées aux surplus. > Les territoires bénéficient de pratiques et d'outils communs favorisant une cohérence opérationnelle. > Une autonomie opérationnelle et une pérennisation assurée concernant les conteneurs-congélateurs. 		<p>2026-2027 > Recenser les besoins prioritaires et les ressources mutualisables.</p> <p>ANNÉE 1 3500 \$</p> <p>2027-2028 > Explorer la faisabilité d'un cadre mutualisation destiné à faciliter le partage de ressources entre organisations.</p> <p>ANNÉE 2 1750 \$</p> <p>2027-2028 > Mettre en place des outils communs, des temps d'échanges et des processus partagés afin de soutenir la transformation alimentaires</p> <p>2027-2028 > Poursuivre la réflexion sur des solutions numériques permettant de faciliter la mutualisation et la gestion des surplus destinés à la transformation.</p>
		3.3 Accélérer la lutte au gaspillage alimentaire (récupération)	DS Lanaudière	<ul style="list-style-type: none"> > Comité transfo > Comité glanage > Comités locaux > CDBL > CRE Lanaudière > Moisson Lanaudière 	<ul style="list-style-type: none"> > Les apprentissages issus des initiatives existantes circulent et facilitent la reprise des pratiques qui fonctionnent.

	<p>3.4 Déployer un projet pilote de coupons nourriciers</p>	<p>DS Lanaudière</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Comité coupons nourriciers > Organisme communautaires > Santé publique > MAPAQ > CDBL > Passion marchés 	<ul style="list-style-type: none"> > Les ménages en situation d'insécurité alimentaire améliorent leur accès à des aliments frais, nutritifs et locaux. > Le projet pilote génère des apprentissages et des données utiles à l'évaluation du modèle. > La concertation développe une expertise transférable pour un éventuel déploiement élargi. > Le projet soutient une approche d'accès économique aux aliments respectueuse et déstigmatisante. 		<p>2026-2027 > Définir le modèle (critères, format, partenaires, modalités d'utilisation et mécanismes de suivi).</p> <p>2026-2027 > Lancer et soutenir un projet pilote à petite échelle avec un suivi rigoureux.</p> <p>2026-2027 > Former les acteurs au fonctionnement du programme et leur fournir des outils adaptés pour soutenir l'application du modèle.</p> <p>2026-2027 > Analyser les données, ajuster le modèle et définir un cadre opérationnel pour un déploiement élargi.</p>	<p>ANNÉE 1 4000 \$</p>
--	--	----------------------	--	---	--	---	----------------------------

<p>3.5 Développer un continuum alimentaire intégré 0-25 ans</p>	<p>DS Lanaudière</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Comité saine alimentation des jeunes > Comité Gazelle et Potiron > Chantier en réussite éducative > Centres de service scolaire > Collectif Lanaudière > Envolée 0-8 > Santé publique > Cégeps & universités > Maisons de la famille > MDJ > CJE > Camps de jour > Tablee des Chefs > Cantine pour tous > Club des Petits déjeuners 	<ul style="list-style-type: none"> > Les acteurs partagent une vision commune des enjeux alimentaires tout au long du parcours 0-25 ans. > Les ruptures de services et les angles morts sont progressivement réduits, notamment chez les jeunes plus vulnérables ou hors réseau scolaire. > La concertation renforce la cohérence et la continuité du filet de sécurité alimentaire pour les jeunes. > La concertation facilite une collaboration fluide entre les milieux scolaire et communautaire, permettant d'arrimer les projets aux réalités et au calendrier scolaire. 		<ul style="list-style-type: none"> 2026-2028 > Recenser l'offre de services et les initiatives alimentaires existantes. 2026-2028 > Identifier et atténuer les angles morts et les ruptures de services du parcours alimentaire 0-25 ans afin de renforcer la continuité des interventions. 2027-2028 > Définir les bases d'une feuille de route concertée précisant les acteurs clés, les messages cibles et les projets pertinents à chaque groupe d'âge. 2027-2028 > Définir les bases d'un calendrier annuel d'opportunités (financement, ateliers, projets saisonniers), partagé à l'avance avec les écoles. En continu > Soutenir l'implantation et l'intégration des programmes nationaux en alimentation scolaire (Cantine pour tous, Club des petits déjeuners, Tablee des chef). 	
--	----------------------	--	--	--	--	--

Chantier Nourrir Lanaudière 2026-2028

	<p>3.6 Renforcer l'autonomie alimentaire par le soutien au développement d'initiatives nourricières</p>	<p>DS Lanaudière</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Comités locaux > Organismes communautaires > CRE Lanaudière > Milieu municipal 	<ul style="list-style-type: none"> > La concertation dispose d'un portrait régional partagé des actifs nourriciers. > Les municipalités, organismes et citoyens collaborent pour soutenir et pérenniser les projets nourriciers. > Les porteurs de projets ont accès à des outils concrets et reproductibles facilitant le développement et l'amélioration de leurs initiatives. 		<p>2026-2028 > Réaliser un inventaire des actifs nourriciers existants (jardins, serres, cuisines certifiées, frigos, marchés, ateliers.) basé sur les informations déjà disponibles auprès des acteurs locaux.</p> <p>2027-2028 > Structurer et organiser l'information recueillie dans un format utilisable (fiches, répertoire, tableau simple).</p> <p>2027-2028 > Mettre à disposition des outils pour soutenir l'implantation et l'amélioration de projets nourriciers</p>	
--	--	----------------------	---	--	--	---	--